

08.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses. Des réflexions, des objectifs, des projets, des alternatives, des contacts pour conforter le plan de relance: tout cela m'apparaît positif. Il y a en tout cas encore des progrès à faire, des contacts à établir. Je compte sur vous et votre ténacité pour mener à bien les différents objectifs qui sont repris dans votre note de politique générale et qui confortent cette transition numérique en adéquation avec le développement durable. C'est un dossier à suivre.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

09 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Les émissions de gaz à effet de serre liées au béton et au ciment" (55014870C)

09 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De beton- en cementgerelateerde broeikasgasuitstoot" (55014870C)

09.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, le béton représenterait la substance plus largement utilisée à l'échelle mondiale, après l'eau. Les secteurs d'activité qui lui sont attachés seraient responsables de 4 à 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et de 50 % des émissions mondiales du secteur de la construction.

Notons que près de la moitié de ces émissions serait générée lors de la production du ciment. Nous pouvons ajouter que l'eau utilisée dans le cadre de la confection du béton équivaut à 10 % de l'eau mobilisée dans l'industrie mondiale et que 75 % de cette utilisation survient dans des régions soumises à des problèmes d'approvisionnement en eau.

Enfin, un rapport de l'institut Chatham House souligne que l'urbanisation, la croissance démographique et le développement économique pourraient entraîner une hausse de la production mondiale de ciment et donc une hausse des émissions de gaz à effet de serre qui lui sont attachées.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir votre retour sur cette problématique? Des initiatives ont-elles été engagées ou envisagées en vue de

réduire l'impact climatique évoqué, notamment au niveau européen? Des contacts ont-ils été établis? Pouvons-nous obtenir des informations à ce sujet?

09.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur le président, monsieur Senesael, la production de ciment et l'utilisation de béton dans la construction représentent une source importante de gaz à effet de serre au niveau mondial. La demande mondiale étant forte en raison de la croissance démographique et de l'urbanisation, il faut en effet s'attendre à une possible hausse des émissions associées à la production du ciment au niveau mondial au cours des prochaines années, ce secteur approvisionnant plusieurs chaînes de valeurs essentielles au niveau des infrastructures et des bâtiments.

Des solutions existent toutefois pour permettre de limiter ces émissions. Ainsi, en Belgique, les émissions du secteur de la production de ciment ont suivi une tendance à la baisse ces dernières années, du fait de l'évolution des processus de fabrication.

La conversion progressive du secteur vers le processus par voie sèche a notamment permis de considérablement diminuer l'énergie nécessaire à la production du ciment. Une proportion croissante de déchets est également utilisée comme combustible, dont une fraction significative de biomasse, ce qui a également permis de réduire les émissions nettes de CO₂. D'autres alternatives technologiques existent ou sont en cours de développement, qui permettent d'envisager des réductions d'émissions supplémentaires dans le futur.

Enfin, dans le cadre de l'évolution vers une économie circulaire et biosourcée, il s'agira à l'avenir de fabriquer des produits et des infrastructures bien plus économes en ciment, en travaillant sur leur conception ainsi qu'en remplaçant une partie du ciment par des ressources d'origine biologique telles que le bois, par exemple.

Au niveau européen, les émissions du secteur de la production de ciment sont régulées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émissions de l'Union européenne (ETS). Ces émissions sont donc sujettes à un prix puisqu'elles doivent être couvertes par des quotas d'émissions dont le prix est appelé à augmenter au fil des ans, parallèlement à l'abaissement du plafond d'émission pour l'ensemble du secteur ETS, comme le prévoit la directive européenne.

Par ce système de tarification du carbone, les entreprises productrices sont incitées à améliorer leurs processus et à opter pour des solutions et des technologies bas carbone. Un mécanisme d'ajustement aux frontières sera d'ailleurs discuté au niveau européen cette année, afin de compléter l'ETS. Le secteur du ciment est souvent cité comme l'un des secteurs susceptibles d'être visés.

Par ailleurs, le nouveau plan d'action européen pour une économie circulaire ainsi que la stratégie industrielle européenne constituent deux éléments clés du Pacte vert européen visant à décarboner et à moderniser l'ensemble des secteurs industriels à haute intensité CO₂, dont l'industrie du ciment. Le ciment fait partie des groupes de produits prioritaires recensés dans le plan d'action pour une économie circulaire sur la base de leur impact environnemental et de leur potentiel de circularité.

Le ciment est également l'un des secteurs pour lesquels l'Union européenne a l'ambition d'élaborer de nouveaux processus industriels et de nouvelles technologies dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, que la Commission européenne prévoit d'actualiser cette année. La révision de la directive européenne sur les émissions industrielles annoncée dans le contexte du Pacte vert européen figure également à l'agenda de cette année et devrait permettre certaines avancées afin de promouvoir et d'accompagner la transformation de ce secteur essentiel.

09.03 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, je remercie Mme la ministre pour l'état des lieux qu'elle vient de dresser, pour les perspectives et prospectives qui ont été envisagées, notamment avec les évaluations et les évolutions technologiques. Je la remercie aussi pour son souci de s'inscrire dans la stratégie européenne de développement industriel. Je pense que c'est une piste qui peut apporter beaucoup pour le respect de notre environnement et de notre climat. Je remercie Mme la ministre pour le caractère très complet et positif de cette réponse.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

Le **président**: Les questions n° 55014879C de Mme Mélissa Hanus et n° 55014935C de Mme Kattrin Jadin sont transformées en questions écrites.

10 Question de Christophe Bombled à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "La hausse des émissions de CO₂" (55015011C)

10 Vraag van Christophe Bombled aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De stijging van de CO₂-uitstoot" (55015011C)

10.01 Christophe Bombled (MR): Madame la ministre, l'année dernière, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué d'environ 7 %. Cette baisse est la conséquence des mesures de confinement, avec une diminution des transports et des activités économiques en général. Toutefois, en décembre 2020, malgré le télétravail et l'arrêt d'une partie du secteur aérien, les émissions de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse, dépassant même le niveau de décembre 2019.

Madame la ministre, cinq ans après l'accord de Paris et à quelques mois de la COP 26, quelle analyse portez-vous sur ces études récentes? Quelles sont les initiatives entreprises aux niveaux belge (fédéral et entités fédérées) et européen pour préparer ce sommet? Quel est le calendrier des préparatifs et des décisions pour les prises de position belge et européenne?

10.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Bombled, nous ne pouvons en effet pas nous bercer d'illusions en pensant qu'après la baisse temporaire et relativement limitée des émissions au début 2020, à la suite des mesures prises dans le contexte de la pandémie, nous serions sur la bonne voie quant à nos ambitions climatiques. Le changement climatique résulte de la quantité cumulée de gaz à effet de serre dans notre atmosphère, qui est la conséquence de notre mode de vie au cours des dernières décennies. Pour inverser la tendance, nous devons nous engager résolument et de manière créative dans la voie de la neutralité climatique à l'horizon 2050.

À l'échelle nationale et européenne, comme vous le savez, nous souscrivons à l'objectif d'une réduction de 55 % pour 2030. La façon dont nous organiserons notre société et notre économie après le coronavirus sera, par conséquent, capitale. D'ores et déjà, nous avons mis le plan de relance à profit pour rendre cette transition possible.

S'agissant de la préparation de la COP 26, je vous renvoie au récent rapport intermédiaire des Nations Unies relatif aux contributions